

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mars 2015

SANTÉ - (N° 2302)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS754

présenté par
Mme Hélène Geoffroy, rapporteure

ARTICLE 45

À l'alinéa 31, substituer à la référence :

« 1° »

la référence :

« 2° ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence.